



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

Associer les territoires

23 septembre 2020

Zuydcoote



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

Roland PEYLET

**Président de la Commission
particulière du débat public**

Organisation de la réunion

- Un impératif : le respect des règles de sécurité sanitaire
- Une formule adaptée, associant « présentiel » et « distanciel » :
 - Une grande salle à Zuydcoote
 - Une retransmission en direct sur Youtube et Facebook
 - La présence du cyclomaton
- Une procédure simple d'inscription préalable pour chaque mode de participation avec indication des coordonnées des participants.



Déroulement de la réunion

- **Ouverture du débat, présentation de l'organisation de la séquence**
Roland Peylet, président de la Commission particulière du débat public (CPDP)
- **Accueil**
Florence Vahnille, maire de Zuydcoote
- **Rappel des principes du débat public et de la place de la réunion**
Roland Peylet, président de la Commission particulière du débat public (CPDP)
- **Présentation du projet par les maîtres d'ouvrage**
EMD, RTE
- **Échanges avec le public**
- **Impacts visuels du projet**
présentation par les Maîtres d'Ouvrage
expertise par Jeanne Vézien, CNRS
- **Échanges avec le public**



DUNKERQUE
ÉOLIEN EN MER



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

Roland PEYLET

**Président de la Commission
particulière du débat public**

Qui organise le débat ?

- Une commission particulière
 - Roland Peylet, président
 - Claude Brévan
 - Dominique Simon
 - Jacques Roudier
- Un secrétariat général
 - Priscilla Cassez
 - Eric Bonté
 - Christine Marco
 - Valentine Collet



Les 6 principes du débat

INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitative



ÉGALITE DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics



Une campagne préalable d'information

- Questionnaire distribué en février-mars et exploité en avril-mai (exploitation consultable sur le site)
- Flyer distribué au début de l'été
- Information de la presse
- Spot radio, relais sur les supports numériques et sur ceux des collectivités territoriales
- Affichage
- Actions d'aller au contact du public avec le cyclomaton
- Documents mis en ligne (DMO, bibliothèque du débat)



Les publics intéressés

- ✓ Le grand public
 - en particulier les habitants du bord de mer
 - Les industriels, les acteurs du port
 - Les pêcheurs

- ✓ Les associations de défense de l'environnement et de la faune
 - Les autres usagers de la mer
 - Les professionnels du tourisme
 - Les plaisanciers et vacanciers
 - Les jeunes (étudiants, lycéens, collégiens)



Les événements publics

- L'association systématique de « distanciel » et de « présentiel », avec des effectifs adaptés et des séances en simultané
- 9 événements publics selon 3 types de modalité :
 - associer les territoires
 - croiser les points de vue
 - approfondir les enjeux dans trois groupes de domaine identifiés
- 3 séances d'expression de points de vue d'acteurs, avec experts et parties prenantes
- Un groupe « témoins » d'une vingtaine de citoyennes et de citoyens qui suivra le débat dans sa totalité et donnera *in fine* un point de vue construit et collectif sur le projet et le débat



Comment participer au débat

- Venir à un événement public (émargement et port du masque obligatoires)
- Rencontrer la commission à l'occasion du déplacement de son cyclomaton sur un de vos lieux de vie (marché, centre commercial, etc.)
- Enregistrer une vidéo sur le cyclomaton®
- Rédiger une contribution ou un cahier d'acteur
- Poser des questions ou donner un avis sur le site internet de la CPDP
- Venir s'informer au local du débat à Dunkerque (16 rue Thiers)

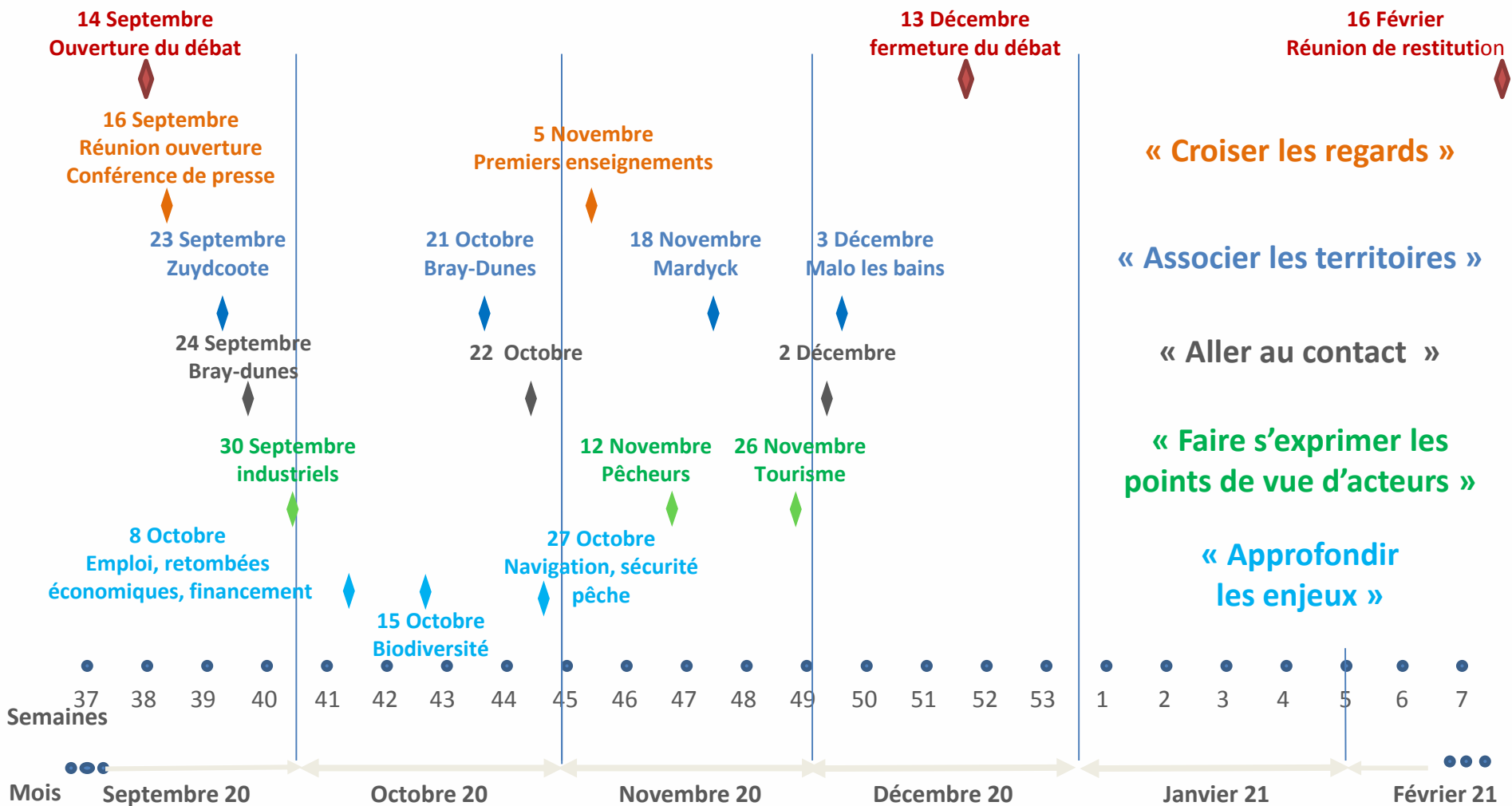
<https://dunkerque-eolien.debatpublic.fr>

Tél : 03 59 61 35 50



DUNKERQUE
ÉOLIEN EN MER

Calendrier prévisionnel



Les suites du débat public

- *Dans les deux mois suivant la clôture du débat, la CPDP établit le compte-rendu que publie la Présidente de la CNDP en en dressant par ailleurs le bilan.*
- Dans les trois mois suivant la publication du compte-rendu et du bilan, les maitres d'ouvrage font connaître leur décision quant à la poursuite ou non de leur projet, le cas échéant modifié à la lumière des éléments recueillis lors du débat public.
- Le compte rendu, le bilan et la décision des maîtres d'ouvrage font l'objet d'une publication sur le site du débat et celui de la CNDP.





D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

**Présentation du projet par
les maîtres d'ouvrage**



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

Vous avez la parole
Temps limité à 3 min



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

Merci de votre attention



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

Présentation du traitement de la
question de l'impact visuel
Présentation des photomontages
par la maîtrise d'ouvrage



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

Jeanne VEZIEN

**Experte indépendante du projet
Ingénieure CNRS au LIMSI**



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

Vous avez la parole
Temps limité à 3 min



D U N K E R Q U E

ÉOLIEN EN MER

Prochains rendez-vous :

Le 24 septembre en matinée et midi en cyclomaton au Pôle Marine à Dunkerque

Le 25 septembre à la gare de dunkerque en cyclomaton lors de la Véloration

Le 30 septembre : Faire s'exprimer les points de vues d'acteurs Industriels

Participez aussi sur

<https://dunkerque-eolien.debatpublic.fr>